

Compte rendu du Conseil Municipal mercredi 12 avril 2017

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-sept, le douze avril, à 20h45, le Conseil Municipal de la commune d'Esnande, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Didier Geslin, Maire.

Date de convocation : 3 avril 2017

Présents (16) : Didier Geslin, Rémi Desplantes, Anne Fréhel, Raymond Proux, Joseph Merceron, Francine Beaumelle, Jocelyne Marie, Guy Scherrer, Yanick Sauvignon, Catherine Fillon, Ludivine Denfert, Aurélie Philippeaux, Alain Bouvet, Michel Rougier, Christine Kubicek, Yann Juin.

Absente représentée (2) : Anne Canaud représentée par Rémi Desplantes, Sylvie Sauvignon par Jocelyne Marie.

Absent non représenté (1) : Eric Nicol.

Secrétaire de séance : Anne Fréhel.

Compte rendu de la séance du 14 mars 2017 :

Monsieur le Maire retrace les délibérations adoptées et les questions abordées puis demande s'il y a des observations sur ce compte rendu.

M Juin fait quelques remarques d'ordre grammatical. Il précise que la solution prévue par les textes « pour permettre une rédaction correcte et plus sereine » est de faire un compte rendu du conseil municipal synthétique publié sous huitaine et de rédiger ensuite un Procès Verbal de séance plus complet ultérieurement.

Monsieur le Maire met au vote : le compte rendu est adopté par 14 voix pour/4 voix contre.

Monsieur le Maire propose de prendre les délibérations 01 à 04, chacun y apportera des questions ou remarques, ensuite M. le Maire sortira et M. Desplantes prendra sa place lors des votes.

2017- 01/04 – Compte Administratif 2016 -Budget principal de la Commune

Rapporteur : Rémi Desplantes

Section de fonctionnement :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2016	1.364.670,93 €	1.426.197,50 €	
Résultats 2015 reportés en 2016		186.921,43 €	
Résultats à affecter	1.364.670,93 €	1.613.118,93 €	248.448,00 €

M. Desplantes propose de revoir les chiffres des tableaux. Il demande s'il y a des questions:

M Juin demande des explications sur diverses opérations inscrites sur les grands livres de dépenses et de recettes :

En 6232 : Bouquet pour la mairie de Marsilly,
 En 6226 : Honoraires pour une assistance pénale pour une constitution en partie civile,
 Action judiciaire pour une procédure en licenciement en 2016 (montant 192 euros),

En 2152 : Entretien de voirie : division d'une propriété foncière (montant 124 euros).

M Juin dit que la baisse des dépenses se poursuit, des économies faites sur la suppression de services à la population et non de ré-organisation de services. Les recettes sont en baisse et nous avons perdu 11,9% en 2015 et 6,09% en 2016.

M le Maire répond que non : ce sont les dotations de l'Etat qui sont en baisse.

Section d'investissement :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2016	281.781,91 €	285.396,28 €	
Résultats 2015 reportés en 2016	51.335,44 €		
Résultats à reporter	333.117,35 €	285.396,28 €	- 47.721,07 €

Restes à réaliser en investissement :

- dépenses = 16.500.00 €
- recettes = 0 €

M. Desplantes présente à l'écran les chiffres du tableau et demande s'il y a des remarques ou des questions.

M. Juin fait remarquer "l'effondrement total de l'investissement".

M le Maire demande avec quels moyens financiers il est possible de faire de nouveaux investissements, et qu'en l'état de l'endettement excessif de la commune, il est impossible de procéder à de nouveaux investissements.

2017-02/04-Compte Administratif 2016 – Budget annexe de la Zone Commerciale

Rapporteur : Rémi Desplantes

M.Desplantes présente les chiffres.

Section de fonctionnement :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2016	2.151,46 €	24.958,17 €	
Résultats 2015 reportés en 2016		75.642,86 €	
Résultats à affecter	2.154,46 €	100.601,03 €	98.446,57 €

Section d'investissement :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2016	0 €	0 €	
Résultats 2015 reportés en 2016		26.368,76 €	

Résultats à reporter	0 €	26.368,76 €	26.368,76 €
----------------------	-----	-------------	-------------

M. le Maire demande s'il y a des remarques ou des questions : il n'y en a pas.

2017-03/04-Compte Administratif 2016 – Budget annexe du Camping Municipal

Rapporteur : Rémi Desplantes

M.Desplantes présente les chiffres.

Section d'exploitation :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2016	71.473,43 €	39.526,74 €	
Résultats 2015 reportés en 2016	0 €		
Résultats à affecter	71.473,43 €	39.526,74 €	- 31.946,69 €

Section d'investissement :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2016	27.639,98 €	57.796,21 €	
Résultats 2015 reportés en 2016	18.136,81 €		
Résultats à reporter	45.776,79 €	57.796,21 €	12.019,42 €

M. le Maire demande s'il y a des remarques ou des questions :

M. Juin demande le pourquoi de la baisse des recettes.

M. Desplantes précise que la mauvaise météo du printemps 2016 n'a pas été favorable au tourisme, les chiffres de l'été 2016 sont eux similaires à ceux de l'année précédente.

2017-04/04-Compte Administratif 2016 – Budget annexe du Photovoltaïque

Rapporteur : Rémi Desplantes

M.Desplantes présente les chiffres.

Section de fonctionnement :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2016	30.814,59 €	27.444,12 €	
Résultats 2015 reportés en 2016		15.873,92 €	
Résultats à affecter	30.814,59 €	43.318,04 €	12.503,45 €

Section d'investissement :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2016	20.709,82 €	26.344,66 €	
Résultats 2015 reportés en 2016		16.629,52 €	
Résultats à reporter	20.709,82 €	42.974,18 €	22.264,36 €

M. le Maire demande s'il y a des remarques ou des questions : il n'y en a pas.

M le Maire sort conformément à ce qui a été dit en préambule et M Rémi Desplantes prend la présidence de la séance.

M. Desplantes procède aux votes des 4 délibérations 01/04, 02/04, 03/04 et 03/04

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, adoptent (17 voix pour), le compte Administratif 2016 du Budget principal de la Commune.

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, adoptent (17 voix pour), le compte Administratif 2016 du Budget annexe de la Zone Commerciale.

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, adoptent (17 voix pour), le compte Administratif 2016 du Budget annexe du Camping Municipal.

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, adoptent (17 voix pour), le compte Administratif 2016 du Budget annexe du Photovoltaïque.

2017 – 05/04 – Approbation des Comptes de gestion 2016

Rapporteur : Didier Geslin

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal les 4 comptes de gestion 2016 établis par le Receveur Municipal : budget principal de la Commune, budgets annexes du Camping Municipal, du Photovoltaïque et de la Zone Commerciale.

M le Maire demande s'il y a des remarques ou des questions :

M Juin précise que l'opposition vote l'exactitude des comptes

M le Maire procède au vote

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, jugent conformes et approuvent (18 voix pour), les comptes de gestion 2016.

2017 – 06/04 - Affectations des résultats

Rapporteur : Didier Geslin

Affectation du résultat – Budget principal de la Commune

Après avoir approuvé le Compte Administratif 2016,

En application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14,

Monsieur le Maire propose que l'excédent de fonctionnement 2016 de **248.448,00 €** soit affecté au BP 2017 de la manière suivante :

- section de fonctionnement (compte 002) : **138.448,00 €**
- section d'investissement (compte 1068) : **110.000,00 €**

Affectation du résultat – Budget annexe de la Zone Commerciale

Après avoir approuvé le Compte Administratif 2016,

En application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14,

Monsieur le Maire propose que l'excédent de fonctionnement 2016 de **98.446,57 €** soit affecté au BP 2017 en recettes de fonctionnement (002) de **48.446,57 €** et en recettes à la section d'investissement (001) de **50.000,00 €**.

Quant à l'excédent d'investissement de **26.368,76 €** il reste affecté en recettes à la section d'investissement au BP 2017 (001).

Affectation du résultat – Budget annexe du Camping Municipal

Après avoir approuvé le Compte Administratif 2016,

En application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M4,

Monsieur le Maire précise que le déficit d'exploitation 2016 de **31.946,69 €** affecté totalement à la section de fonctionnement au BP 2017 (1068). Quant à l'excédent d'investissement de **12.019,42 €** il reste affecté en section d'investissement au BP 2017 (001).

Affectation du résultat – Budget annexe du Photovoltaïque

Après avoir approuvé le Compte Administratif 2016,

En application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M41,

Monsieur le Maire propose que l'excédent de fonctionnement 2015 de **12.503,45 €** reste affecté en recettes à la section de fonctionnement au BP 2017 (002). Quant à l'excédent d'investissement de **22.264,36 €** il reste affecté en recettes à la section d'investissement au BP 2017 (001).

M le Maire demande s'il y a des remarques ou des questions : il n'y en a pas.

M le Maire procède au vote

Après en avoir délibéré, Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, approuvent (14 voix pour et 4 abstentions), les affectations de résultats présentés :

- Affectation du résultat 2016 de la Commune,
- Affectation du résultat 2016 de la Zone Commerciale,
- Affectation du résultat 2016 du Camping Municipal,
- Affectation du résultat 2016 du Photovoltaïque.

2017 – 07/04 – Budget Principal de la Commune

Rapporteur : Didier Geslin

Monsieur le Maire présente le Budget principal de la Commune 2017 qui peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

	Opération de l'exercice	Résultat reporté (CA 2016)	Total
Dépenses	1.495.133,00 €		1.495.133,00 €
Recettes	1.356.685,00 €	138.448,00 €	1.495.133,00 €

Section d'investissement :

	Opération de l'exercice	Résultat reporté (CA 2016)	Restes à Réaliser (CA 2016)	Total
Dépenses	1.075.100,43 €	47.721,07 €	16.500,00 €	1.139.321,50 €
Recettes	1.029.321,50 €	110.000,00 €	0 €	1.139.321,50 €

M le Maire demande s'il y a des remarques:

M Juin dit vous n'avez pas donné d'indications sur les choix et les orientations de votre budget.

M le Maire précise que les choix et orientations sont indiqués sur les tableaux. Nous continuons à réduire les dépenses, l'excédent est réparti dans le budget, le but étant d'ajuster au possible les dépenses de manière à économiser. Nous sommes toujours dans la même optique d'économie.

M le Maire procède au vote

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, votent (14 voix pour et 4 voix contre), le Budget principal de la Commune 2017.

2017 – 08/04 – Budget annexe de la Zone Commerciale

Rapporteur : Didier Geslin

Monsieur le Maire présente le Budget annexe 2017 de la Zone Commerciale qui peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

	Opération de l'exercice	Résultat reporté (CA 2016)	Total
Dépenses	73.546,57 €		73.546,57 €
Recettes	25.100,00 €	48.446,57 €	73.546,57 €

Section d'investissement :

	Opération de l'exercice	Résultat reporté (CA 2016)	Total
Dépenses	521.368,76 €		521.368,76 €
Recettes	445.000,00 €	76.368,76 €	521.368,76 €

M le Maire demande s'il y a des remarques.

M. Bouvet précise : sur le tableau une opération pour des cellules sur le bâtiment BLS. Vous inscrivez FCTVA de 85000 euros , à quoi correspond ce chiffre?

M le Maire répond : pour ce projet, les travaux peuvent être réalisés avant la fin de l'année 2017, et les retours de TVA deviennent plus rapides de la part de l'administration fiscale et publique.

M Bouvet conteste et dit que ce n'est pas possible de récupérer la TVA cette année.

M le Maire dit que lundi dernier la trésorerie n'a pas contesté le projet de budget.

M le Maire procède au vote

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, votent (14 voix pour et 4 voix contre), le Budget annexe de la Zone Commerciale 2017.

2017 – 09/04 – Budget annexe du Camping Municipal

Rapporteur : Didier Geslin

Monsieur le Maire présente le Budget annexe 2017 du Camping Municipal qui peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

	Opération de l'exercice	Résultat reporté (CA 2016)	Total
Dépenses	75.850,00 €	31.946,69 €	107.796,69 €
Recettes	107.796,69 €		107.796,69 €

Section d'investissement :

	Opération de l'exercice	Résultat reporté (CA 2016)	Total
Dépenses	44.019,42 €		44.019,42 €
Recettes	32.000,00 €	12.019,42 €	44.019,42 €

M le Maire demande s'il y a des remarques ou des questions:

M Rougier demande pourquoi une baisse des dépenses de 2000 euros

M le Maire précise que c'était une opération d'ajustement d'ordre propre à la comptabilité publique.

M le Maire procède au vote

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, votent (14 voix pour et 4 contre), le Budget annexe du Camping Municipal 2017.

2017 – 10/04 – Budget annexe du Photovoltaïque

Rapporteur : Didier Geslin

Monsieur le Maire présente le Budget annexe 2017 du Photovoltaïque qui peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

	Opération de l'exercice	Résultat reporté (CA 2016)	Total
Dépenses	40.459,12 €		40.459,12 €
Recettes	27.955,67 €	12.503,45€	40.459,12 €

Section d'investissement :

	Opération de l'exercice	Résultat reporté (CA 2016)	Total
Dépenses	52.264,36 €		52.264,36 €
Recettes	30.000,00 €	22.264,36 €	52.264,36 €

M le Maire demande s'il y a des remarques ou des questions:

M Rougier demande pourquoi une baisse des dépenses de 3000 euros

M le Maire précise que c'était une opération d'ajustement d'ordre propre à la comptabilité publique.

M le Maire procède au vote

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, votent (18 voix pour), le Budget annexe du Photovoltaïque 2017.

2017 – 11/04 – Fiscalité – Taux d'imposition 2017

Rapporteur : Didier GESLIN

Vu la présentation du Budget principal de la Commune lors des réunions de la commission des finances et de municipalité, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir les taux des contributions directes comme suit :

- Taxe d'habitation : 14,50 %
- Taxe foncière bâtie : 26,50 %
- Taxe foncière non bâtie : 69,50 %

M le Maire demande s'il y a des remarques:

M Juin demande : les impôts ne baissent pas quand les services continuent à baisser.

M le Maire répond : même remarque que l'année dernière

M le Maire procède au vote

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, acceptent (18 voix pour), de maintenir les taux d'imposition ci-dessus pour l'année 2017 et autorisent Monsieur le Maire ou son représentant, à signer l'état de notification des trois taux d'imposition (état n°1259).

2017 – 12/04 – AD'AP – Programmation 2017 – Plan de financement.

Rapporteur : Rémi Desplantes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 2015-11/11 confiant la mission de diagnostic à la société APAVE,

Vu la délibération 2016-03/09 – AD'AP - Programmation 2017 – dossier de demande de subvention

Vu le diagnostic réalisé en septembre 2015 pour un montant total de travaux estimés à 312.600 € H.T.

Vu le dossier déposé par Monsieur le Maire le 22 décembre 2015 auprès des services de l'Etat,

Vu l'arrêté n° 2016-DDTM-TA02 du 23 Mars 2016 approuvant l'AD'AP d'Esnandes,

Vu le courrier du Préfet de Charente-Maritime en date du 20 février 2017, de demande de complément de dossier,

Dans le cadre des travaux liés à la mise en œuvre de l'AD'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée), Monsieur le Maire rappelle que le calendrier, initialement établi et validé par les services de la Préfecture, prévoit un échéancier dérogatoire de 9 ans.

Divers travaux sont prévus pour l'année 2017 à l'école élémentaire, à l'école maternelle, au restaurant scolaire, l'accueil de loisirs, le club jeunes, la Mairie et les bureaux annexes, ceux-ci sont estimés à 20 731.99 € H.T. ;

Plan de financement prévisionnel :

Financeurs	Sollicité ou acquis	Montant H.T.	Taux
DETR	Sollicité	8 292.80 €	40 %
Commune (autofinancement)		12 439.19 €	60 %
Coût H.T.		20 731.99 €	100 %

M le Maire demande s'il y a des remarques ou questions:

M Bouvet demande : vous avez reçu un courrier du préfet avec une demande de pièces complémentaires. Pourrions nous avoir une copie de ce courrier?

M Desplantes répond : oui

M Juin interroge : sur l'écart entre le montant des travaux estimé à 20 731.99 € H.T et l'estimation de l'Apave de 35 000 €, il y a forcément une erreur.

M le Maire répond : nous recherchons toujours à minimiser les coûts.

M le Maire procède au vote

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, acceptent (14 voix pour et 4 abstentions), le plan de financement.

2017 – 13/04 – Camping Municipal – Tarifs Tentes Bungalows

Rapporteur : Rémi Desplantes

Vu la réunion de la Commission « Finances » du 06 avril 2017,

Monsieur le Maire propose des tarifs pour les Tentes Bungalows du Camping Municipal :

Tentes Bungalows	Tarif H.T.	TVA 10 %	Tarifs T.T.C.
Bungalow Toile /1 nuit (Basse saison*)	22.73 €	2.27 €	25.00 €
Bungalow Toile /1 semaine (Basse saison*)	150.00 €	15.00 €	165.00 €
Bungalow Toile /1 nuit (Haute saison*)	36.36 €	3.64 €	40.00 €
Bungalow Toile / 1 semaine (Haute saison*)	245.45 €	24.55 €	270.00 €

(*) un arrêté précise les modalités d'application des tarifs

La Commune d'Esnandes reversera 70 % du Chiffre d'Affaire H.T. des locations de tentes

bungalows, au Gérant précaire du Camping Municipal.

M le Maire demande s'il y a des remarques ou questions:

M Rougier demande : qui paye les bungalows?

M Desplantes répond : le gérant puisque les bungalows lui appartiennent, la commune n'a rien payé sur les bungalows.

M Desplantes détaille l'équipement des bungalows, qui sont conformes aux normes de sécurité en vigueur, et précise que l'objet de la délibération ne concerne que la proposition de tarif et le reversement au gérant précaire.

M le Maire procède au vote

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, acceptent (18 voix pour), l'application de ces tarifs.

Questions diverses:

M le Maire dit l'ordre du jour étant épuisé, nous allons passer aux questions diverses.

1/ Concernant le personnel communal,

M Rougier demande s'il y a eu du personnel recruté à la voirie comme indiqué en commission.

M le Maire répond : non pas pour l'instant, mais nous avons des entretiens en cours.

M Rougier dit : du personnel est absent en longue maladie, peut-il y avoir des remplacements?

M le Maire répond : on ne peut pas savoir si ce sont des arrêts en longue maladie puisque nous recevons les avis d'arrêt de travail tous les quinze jours avec des prolongations. C'est imprévisible. Des remplacements sont difficilement envisageables.

2/ Subvention de l'ASB:

Mme Kubicek dit : l'association ASB nous a signalé qu'une demande de subvention a été faite pour un montant de 1980.74 € au lieu de 1200 €.

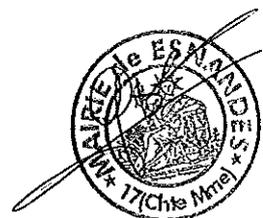
M le Maire dit: c'est complètement exact. Une erreur a été faite. Lors du prochain Conseil Municipal, elle sera rectifiée.

3/ Décisions du Tribunal Administratif:

M Juin dit : à propos des décisions rendues par le Tribunal de Poitiers sur les affaires que nous lui avons soumises, qu'en est-il?

M le Maire dit : des actions seront décidées afin d'appliquer la règle conformément aux décisions de justice rendues par le Tribunal de Poitiers.

M le Maire : Il n'y a plus d'autres questions diverses à traiter, je lève la séance à 22h37.



BUDGET MAIRIE 2017

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
1 - MAIRIE D'ESNANDES	1 495 133,00	1 139 321,50	2 634 454,50
7 - ZONE COMMERCIALE ACTIVITES	0,00	0,00	0,00
8 - CAMPING MUNICIPAL	107 796,69	44 019,42	151 816,11
PHOTOVOLTAIQUE	40 459,12	52 264,36	92 723,48
Total	1 643 388,81	1 235 605,28	2 878 994,09

* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

- Représentation graphique du budget principal -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses
Charges à caractère général : 467,14 k€
Charges de personnel : 735,38 k€
Charges financières : 85,00 k€
Subventions et participations : 128,82 k€
Autre : 78,80 k€

Recettes
Contributions directes : 870,51 k€
Dotations et participations : 352,93 k€
Produit des services : 56,10 k€
Excédent antérieur : 138,45 k€
Autre : 77,15 k€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses
Dépenses d'équipement : 863,63 k€
Dette : 181,97 k€
Autre : 46,00 k€

Recettes
Emprunts : 908,32 k€
Dotations, fonds et réserves : 170,00 k€
Autre : 61,00 k€

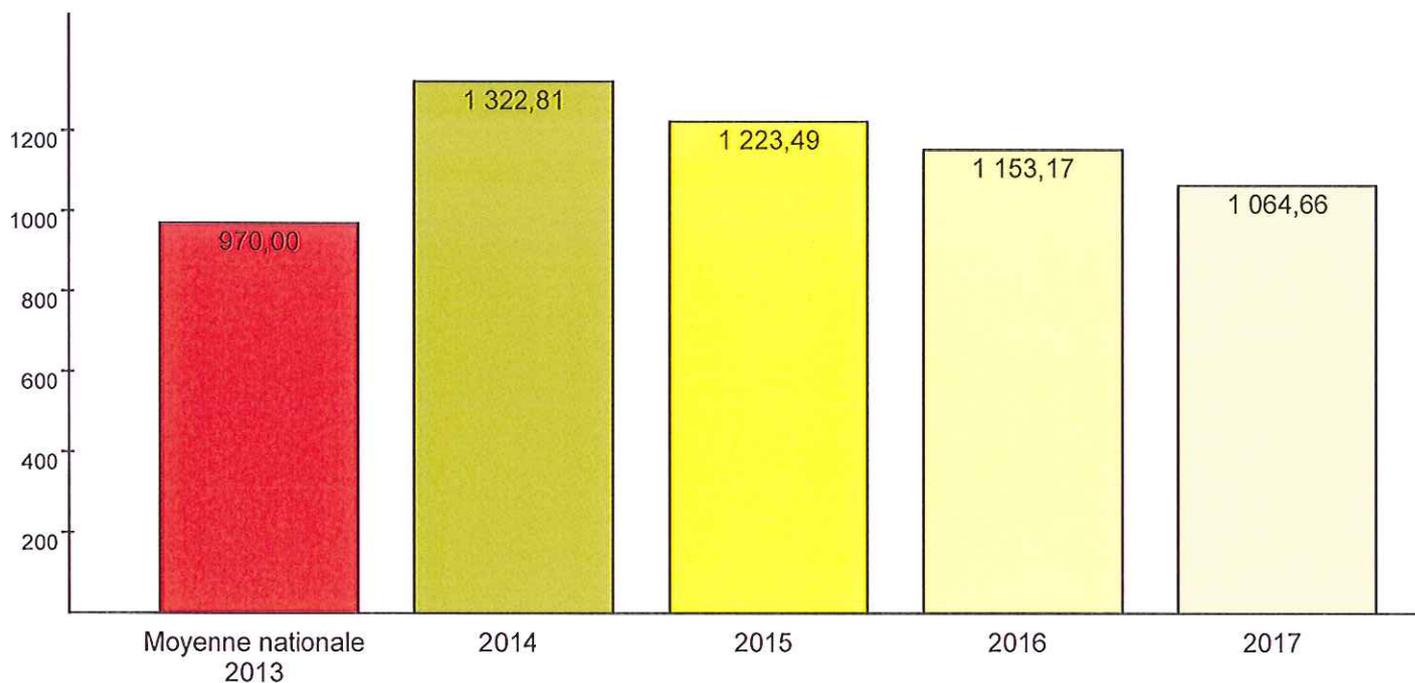
- Dette -

Tableau synthétique

	Encours de la dette
1 - MAIRIE D'ESNANDES	2 030 736,84
8 - CAMPING MUNICIPAL	65 289,90
PHOTOVOLTAIQUE	75 888,38
Total	2 171 915,12

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 19,58 an(s)

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



- Subventions et participations versées -

Subventions

Organisme	Libellé	Montant
ART EVOLUTION	SUBVENTION	500,00
ASSOCIATION DU VIEUX TAPE CUL	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	100,00
AVENIR SPORTIF DE LA BAIE	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	1 200,00
COMITE DE JUMELAGE	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	1 300,00
ESNANDIS STATION ECO TOURISTIQUE	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	21 000,00
	TOTAL	24 100,00